

Organisation → La filière lait bio se structure. Les éleveurs sont séduits par ce marché mieux rémunéré. Bientôt, une association de producteurs bio sera structurée au niveau de chaque laiterie. Ces associations veulent, par exemple, prendre place dans les négociations de contractualisation.

Lait bio : union des producteurs

La demande en lait bio reste élevée. La France importe 50 à 100 millions litres par an. Le rythme des conversions s'accélère. "Le bio se développe. Les conversions le montrent. Les volumes arrivent, mais nous devons aussi préparer le marché", prévient Loïc Ducloué, président du Groupement Régional de l'Agriculture Biologique. Réunis mercredi 3 novembre, les producteurs ont donc la ferme volonté de se structurer. Objectif : ne pas reproduire les erreurs du passé et ne pas revivre la situation des années 2002 à 2004.

Ne pas refaire les erreurs du passé

La collecte de lait bio, de 225 millions de litres en 2004 (1 % de la production laitière nationale), était trop importante comparée aux besoins des industriels. A tel point que 47 % des volumes col-

lectés de lait biologique ont été utilisés pour des fabrications non biologiques, selon l'Onilait. Même si les importations donnent des perspectives aux conversions, la création d'associations de producteurs doit leur permettre de s'organiser. Trois groupes de producteurs bio existent déjà : la laiterie Tribalat de Cahagnes, l'association "lait bio bray" en Haute-Normandie et les producteurs livrant à Lactalis sur le bassin de Clécy. Deux autres formalisent leurs statuts : les producteurs bio de Danone au Molay-Littry et ceux de la coopérative d'Isigny Sainte-Mère.

Des associations pour contractualiser

"Le prix du lait conventionnel nous interpelle", justifie Loïc Ducloué. Des propos complétés par Eric Guihery, livrant à Lactalis, "nous savons que 2 % de



A court terme, les associations espèrent regrouper 50 % des producteurs de lait bio. (DR)

surproduction entraîne une chute des prix de 20 %". Point de surprise, comme la plupart des acteurs de la filière lait, les producteurs bio prônent donc union et régulation. Reste encore à trouver la bonne formule. Les producteurs ne souhaitent pas créer de structure régionale. Ils s'appuieront néanmoins sur le Grab

et compareront les négociations entre les laiteries. Car les producteurs revendiquent une rémunération similaire de leur lait bio, "à Tribalat ou à Lactalis, le cahier des charges est identique".

Les associations ont déjà des perspectives, avec la contractualisation en ligne de mire. "Nous nous fédérons au niveau de chaque laiterie. Nous échangerons avec les autres associations pour mieux négocier ensuite avec nos laiteries respectives. La voix des producteurs bio doit être entendue", explique Francis Couillard, un des futurs membres du groupe bio de la coopérative d'Isigny Sainte-Mère. Dans ces négociations, le Grab apportera simplement un appui technique lors de l'élaboration des contrats.

V.M.

25 % de lait bio en plus en Basse-Normandie

■ "Avec 14 % de l'effectif national, la Basse-Normandie est la 3^e région française par la taille de son troupeau de vaches laitières en production biologique (8 454 têtes en 2009, derrière les Pays de la Loire et la Bretagne). Depuis 2009 la Basse-Normandie repart vers la conversion en nombre conséquent de fermes laitières en bio. On estime à 70 à 90 fermes laitières qui se sont converties entre 2009 et 2010 et vont apporter un volume de 15 à 20 millions de litres de lait soit une augmentation de 25 %", indique Jean-Pierre Picquetot, animateur du Grab.

